

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-JOSEPH**

**Procès-verbal de la session ordinaire
du mercredi 17 octobre 2012**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Joseph tenue à l'école, le dix-sept octobre de l'an deux mille douze à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

Mmes Danielle Côté, enseignante
Isabelle Godbout, représentante de la communauté
Chantale Leclerc, parent
Sophie Rondeau, parent
Lucie Thivierge, éducatrice au service de garde
Hélène Vallée, enseignante
MM. Christian Leclerc, parent
Stéphane Saulter, parent

Aussi présente :

Mme Andrée Roy, directrice

ABSENCES

Mmes Johanne Paquin, enseignante
Martine St-Laurent, commissaire
M. Sylvain Wistaff, représentant de la communauté

**OUVERTURE DE
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par madame Andrée Roy jusqu'à la nomination à la présidence.
Il est 19 h 3.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

Madame Roy fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-568-12 IL EST RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 12 JUIN 2012**

CE-569-12 IL EST RÉSOLU,

QUE le procès-verbal du 12 juin 2012 soit adopté tel qu'il est présenté.

ADOPTÉE.

**NOMINATION
D'UN OU D'UNE
SECRÉTAIRE DE
RÉUNION**

CE-570-12 IL EST RÉSOLU,

QUE madame Chantale Leclerc rédige les procès-verbaux des réunions et s'assure qu'ils soient consignés dans un registre.

ADOPTÉE.

**INTERVENTION DU
PUBLIC**

Il n'y a aucune intervention.

**ÉLECTION À LA
PRÉSIDENTE
(parent non
membre du
personnel pour un
an (art. 56 de la
L.I.P.))**

Mme Lucie Thivierge propose M. Christian Leclerc à la présidence. M. Christian Leclerc accepte.

CE-571-12 IL EST RÉSOLU à l'unanimité,

QUE M. Christian Leclerc soit nommé au poste de président du conseil d'établissement de l'école Saint-Joseph pour l'année scolaire 2012-2013.

ADOPTÉE.

**SUBSTITUT À LA
PRÉSIDENTE
(art. 60)**

Madame Roy explique que le substitut a pour principale responsabilité de remplacer le président lorsque celui-ci est absent ou dans l'incapacité d'agir.

Mme Sophie Rondeau propose M. Stéphane Saulter comme substitut à la présidence.

M. Stéphane Saulter accepte.

CE-572-12 IL EST RÉSOLU à l'unanimité,

QUE M. Stéphane Saulter soit nommé au poste de substitut à la présidence pour l'année 2012-2013.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DES
JOURS, HEURES
ET LIEUX DE
RÉUNION (art. 67)**

CE-573-12 IL EST RÉSOLU,

QUE les réunions soient fixées, sauf exception, le 2^e mercredi du mois à 19 h.

QUE le calendrier des réunions pour l'année 2012-2013 soit le suivant :

17 octobre 2012
14 novembre 2012
16 janvier 2013
20 février 2013

10 avril 2013
8 mai 2013
12 juin 2013

ADOPTÉE.

**DÉNONCIATION
D'INTÉRÊT, S'IL
Y A LIEU (art. 70)**

Madame Roy apporte des précisions sur la dénonciation d'intérêt et demeure disponible pour répondre aux questions des membres et fournir le formulaire, le cas échéant.

Tous les membres étant avisés, personne n'a de dénonciation à faire.

**PRÉSENTATION
DES DOSSIERS :**

**Fonctionnement
du C.É. et règles
de régie interne**

Les membres ont pris connaissance du document. M. Saulter propose d'ajouter un point au fonctionnement du CÉ et règles de régie interne soit celui d'adoption à l'unanimité. Ce point permettra d'alléger la tâche en évitant d'avoir un proposeur et un second.

À l'unanimité, les membres acceptent la proposition.

**Présentation
d'un plan de
travail pour le
C.É.**

Madame Roy propose un plan de travail pour l'année 2012-2013. Aucune modification n'est apportée, il est accepté à l'unanimité.

**Budget de
fonctionnement du
C.É.**

CE-574-12 IL EST RÉSOLU,

QUE le budget annuel 2012-2013 du conseil d'établissement soit adopté en précisant les points suivants :

- Montant maximum admissible pour frais de gardienne est fixé à 5 \$ de l'heure;
- Montant de l'allocation pour frais de déplacement est établi selon le taux au kilomètre fixé par la Commission scolaire Harricana;
- Dans le compte du conseil d'établissement, il restait 91 \$ au 30 juin 2012. Les membres se questionnent sur les besoins de l'école. Certaines propositions sont émises et celle de reporter le solde de 91 \$ dans le compte du CÉ pour l'année scolaire 2012-2013 est adoptée. Les membres verront à la fin de l'année scolaire pour l'utilisation de ce solde.

ADOPTÉE.

**Rapport
annuel 2011-
2012**

Les membres mentionnent que le rapport annuel est bien présenté et très beau.

ADOPTÉE.

**Financement «
École en forme
et en santé et
Aide aux devoirs**

Les demandes de financement sont acceptées. Mme Andrée Roy ira de l'avant.

INFORMATION- CORRESPONDANCE

Correspondance :

- Guide à l'usage des parents pour discuter de sexualité avec leur adolescent (Gouvernement du Québec);
- Carte de dons à gratter
- Espace Abitibi-Est – Prévention de violence
- Expo-sciences Hydro-Québec Cégep Abitibi-Témiscamingue
- Défi apprenti-génie
- Action parents (revue annuelle)
- 37^e congrès des comités de parents Fédération

AFFAIRES NOUVELLES

Driblons en coeur :

Les membres se questionnent sur la nécessité de reprendre cette activité. Les membres trouvent que les cadeaux pour attirer les enfants ne sont pas une bonne idée.

Les membres décident de refaire une tentative cette année et d'évaluer le tout à la fin de l'année.

Grand Défi Pierre Lavoie :

En novembre, tous les enfants recevront un carnet explicatif et une gomme à effacer pour l'activité « *Aiguise ta matière grise* » du Grand défi Pierre Lavoie. L'école s'est inscrite à ce défi.

Vie à l'école :

Il y aura une fête de l'Halloween le mercredi 31 octobre en après-midi. Une période de déguisement est prévue au début de la journée et différentes activités en après-midi.

Sorties – Service de garde

Des demandes de sorties pour le service de garde pour toute l'année sont présentées. Les membres acceptent les sorties.

Situation 6^e année :

Mme Andrée Roy dresse un portrait de la situation de la classe de 6^e année. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre.

Effets scolaires :

Après comparaison entre deux listes d'effets scolaires de niveaux différents, l'école Saint-Joseph sort plus chère. Mme Andrée effectuera une recherche auprès des autres écoles pour comparer les prix et vérifier avec le personnel enseignant.

Exemple : 3 colles pour une année, est-ce trop?

**CLÔTURE DE
LA RÉUNION**

CE-575-12 IL EST RÉSOLU,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 9 h 26.

Président

secrétaire